



### " LA UNE"...

« LA UNE », c'est une nouvelle rubrique de votre site Meljac.Net qui s'affichera en page d'accueil selon les opportunités et les exigences de « l'actualité meljacoise ».

« LA UNE », c'est une photo et un texte en page d'accueil - repris et éventuellement ...

[lire la suite...](#)

[agrandir l'image](#)

Visites

044940

( Depuis le 08/06/2002 )

[voir les stats](#)

Conception et réalisation : Ph. Aubri - [P. Azam](#) - L. Flottes  
[meljac.net@wanadoo.fr](mailto:meljac.net@wanadoo.fr)

# LES UNES DE 2010

*14 " UNES" seront publiées sur [www.meljac.net](http://www.meljac.net) durant l'année 2010.*

*4 d'entre elles concernent notre seul village de Meljac, rapportant des évènements " historiques" s'y étant déroulés ou le concernant directement:*

- *La Révolution à Meljac - l'attaque du château, le 18 février 1790;*
- *La Révolution à Meljac - le jugement prévôta! du 13 mars 1790;*
- *La Bénédiction du nouveau cimetière de Meljac, le 13 décembre 1888 d'après les notes de M. Clergue, curé de l'époque;*
- *Le Journal de marche et des opérations (JMO)" du 3 juin 1918 qui relate les circonstances de la mort d'Henri Alary à Mortefontaine durant son évacuation en ambulance.*

*3 autres "unes" sont extraites de publications plus ou moins anciennes:*

- *" La grippe espagnole": un article du Journal de l'Aveyron de novembre 1918 qui décrit l'extrême gravité de l'épidémie;*
- *"Prairies et pâturages en Aveyron", extrait de l'oeuvre d'Amans Alexis Monteil (769-1850);*
- *"La loue", texte extrait de " La vie quotidienne en Rouergue avant 1914" de Roger Bêteille.*

*Plus anecdotiques sont les autres textes rédigées par Meljac.Net au fil des mois, en fonction de l'imagination de leur auteur: la St.Blaise "d'antan", Les boeufs de Pâques, NDdu Roc, Pour écarter l'orage autrefois, Mûres...mûres, Dictons des neiges, Noël au son des trignous...*

*Très bonne lecture...!*

# JOURNAL DE L'AVEYRON

ABONNEMENTS

particulier de l'Aveyron... 4 fr.  
par département... 1 fr.

ORGANE NON POLITIQUE INDÉPENDANT PARAISSANT LE DIMANCHE

REDACTION & ADMINISTRATION : Place de la Cité, RODEZ.

TELEPHONE : 04 70 00 00 00 - FAX : 04 70 00 00 00

PERIODE

Le 1er 1918... 4 fr.

## SOMMAIRE

Le 17 novembre 1918...  
L'abbé RESSOU

Malade ou bien portant, tousser et éternuer en ayant son mouchoir devant la figure ; ne jamais cracher par terre ; désinfecter les mouchoirs souillés par l'ébullition dans du lessif.

La grippe présente, au début, les symptômes suivants : abattement, manque d'appétit, toux, mal de tête, fièvre, etc.

## La grippe

Voici des indications au sujet de la grippe qui méritent d'être connues :

La grippe est très contagieuse et attaque surtout les personnes affaiblies.

Pour s'en préserver, il faut éviter tout ce qui peut enlever ses forces et sa résistance : travail exagéré, privations de nourriture, veilles prolongées, excès, préoccupations morales.

Éviter le froid humide, les changements brusques de température, aérer les appartements.

S'isoler le plus possible des malades et aussi des foules dans les foires, chemins de fer, théâtres, lieux de réunions, etc.

Le contact du bien portant porteur de microbes est aussi dangereux que celui des grippés.

Le microbe de la grippe est dans l'air. Par la respiration il se fixe dans la bouche, le gosier, l'intérieur du nez. Se purifier ces parties du corps par un lavage assez fréquent à l'eau boriquée ou à l'eau oxygénée étendue de trois fois d'eau bouillie, ou de l'eau de Labarraque étendue. S'introduire dans le nez, le soir, au coucher, de l'huile goménolée ou de la vaseline mentholée.

Malade ou bien portant, tousser et éternuer

Malade ou bien portant, tousser et éternuer en ayant son mouchoir devant la figure ; ne jamais cracher par terre ; désinfecter les mouchoirs souillés par l'ébullition dans du lessif.

La grippe présente, au début, les symptômes suivants : abattement, manque d'appétit, toux, mal de tête, fièvre, etc.

Le malade doit garder la chambre chauffée, se tenir chaud, garder le lit à 39 degrés de fièvre.

Alimentation liquide : lait, bouillon, pruneaux, œufs, crème de riz, pâtes alimentaires, pas de viande, grog, punch, thé alcoolisé, boissons chaudes émoussées abondantes, champagne. Purgatif léger au début ; deux cachets par jour contenant 0 gr. 50 de sulfate de quinine et 0 gr. 30 de pyramidon par cachet. Appeler le médecin, isoler le malade, qui ne doit être approché que par la personne lui donnant ses soins. Désinfecter le linge par ébullition dans l'eau ; les appartements par la vapeur de formol lorsque le malade a quitté la chambre.

## RODEZ

La Victoire. — Rodez a salué, comme tout le pays, la Victoire de la France et la fin de la guerre.

Lundi, vers midi, le bruit se répandit que l'armistice était signé. En un clin d'œil des drapeaux poussèrent à toutes les fenêtres et un long cri d'allégresse s'éleva dans la ville ; les cloches de la cathédrale lancèrent, à 14 heures, leurs notes les plus joyeuses, proclamant bien haut la joie générale.

Les jeunes gens des classes 20 et 21 organisèrent des monômes ; des fanfares improvisées les accompagnèrent ; on vit tous les enfants se promener avec des drapeaux tricolores dont tous les magasins furent vidés. Un groupe qu'on applaudit frénétiquement provoqua une émotion poignante. Les soldats serbes, qui apprennent à l'École de rééducation des

Cette grippe se caractérisait d'abord par une très forte contagiosité : on estime que 50% de la population fut contaminée. Deux à trois jours d'incubation suivis de trois à cinq jours de symptômes, en particulier la fièvre avec apparition de complications (surinfection bronchique, pneumonies virales) entraînant la mort dans 3% des cas soit 20 fois plus que les « grippe normale », préférentiellement les adultes jeunes, comme si les personnes plus âgées s'étaient trouvées relativement immunisées par une contamination antérieure avec un virus proche. La grippe espagnole aurait fait entre 20 et 40 millions de morts dans le monde ; 30 millions selon l'Institut Pasteur et jusqu'à près de 100 millions selon de nouvelles évaluations. Les écarts entre les différentes estimations sont entre autres liées à la censure régnant dans tous les pays engagés dans la Première Guerre mondiale ainsi qu'à l'intégration tardive dans les comptages, des victimes des pays asiatiques, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Quoiqu'il en soit, c'est en quelques mois, plus de victimes que la seule guerre de 1914-18, dont on estime les pertes à 10 millions de tués dans l'ensemble du monde.

On retiendra parmi les victimes françaises célèbres,

- Edmond ROSTAND, auteur dramatique (l'Aiglon, Cyrano de Bergerac...), décédé le 2 décembre 1918 ;

- Guillaume APOLLINAIRE, poète, l'un des « pères » du surréalisme (Alcool, Calligrammes, le Bestiaire, le Pont Mirabeau...), fragilisé par sa blessure de guerre en 1916, mort de la grippe espagnole le 9 novembre 1918.

On ne dispose pas d'informations statistiques de mortalité liée à la grippe espagnole à Meljac ni même au plan locorégional.

17 novembre 1918 : nous sommes au lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918 dans ce même numéro du « JOURNAL DE L'AVEYRON », paraît, traité avec « la même importance », sous le titre « LA VICTOIRE », un autre article commençant par « Rodez a salué comme tout le pays, la victoire de la France et la fin de la guerre » et décrivant les festivités prévues en l'honneur de cette victoire.

C'est qu'un nouveau fléau s'abat sur notre pays à peine sorti de la guerre.

Déjà en 1916, les journaux en France, sans en apporter la moindre preuve, avaient évoqué le cas de bombes allemandes porteuses du « bacille de la morve ». On murmurait que les allemands envoyaient en France des « espions infectieux ». La propagande « antiallemande » alliée à la censure régnant dans tous les pays alors en guerre, laissait le champ libre aux rumeurs les plus folles.

C'est en avril 1918 qu'apparaît vraiment la grippe qui est initialement attribuée à une nouvelle attaque venue d'Allemagne, parfois appelé dans la Presse, « l'œdème de guerre ».

D'allemande, la grippe devient espagnole et se développe alors en pandémie de 1918 à 1919. Son surnom de « grippe espagnole » vient du fait qu'elle a atteint la famille royale d'Espagne en la personne du roi Alphonse XIII et que seule l'Espagne, non impliquée dans la Première Guerre Mondiale, a pu en 1918 publier librement des informations relatives à cette épidémie tandis que dans les pays en guerre, ces informations sont « secret défense » afin ne pas porter atteinte au moral des armées.



A Meljac chaque année, se tient le 1er dimanche qui suit le 3 février, la fête de la Saint-Blaise : c'est « la » fête « votive », à l'origine fête religieuse en l'honneur d'un « saint patron ».

La veille, le samedi dès le lever du jour, les jeunes garçons et filles se réunissaient et visitaient jusqu'au soir chaque maison de la commune pour offrir l'aubade à tous les habitants. L'aubade consistait en un air de musique qu'on jouait dans chaque foyer et qui pouvait s'accompagner d'une danse.

Ce faisant, les jeunes du village perpétuaient la tournée que faisaient les conscrits dans leur village avant de partir pour le service militaire. Cette coutume cessa en 2008, « faute de combattants » et la fête aujourd'hui commence dès le samedi soir par un bal, à la salle des fêtes. On se souvient à Meljac des fêtes d'antan où l'on dansait le dimanche après-midi sur la place de Meljac devant les cafés Albinet et Bousquet, tandis que l'orchestre pouvait s'installer dans le hangar de Bousquet pour se mettre à l'abri du mauvais temps.

On se déplaçait de loin pour se rassembler en famille à la maison natale et se rendre ensuite à la messe puis à la fête. L'église était pleine ; on venait prier Saint-Blaise, chercher sa protection et lui porter offrande ; aussi les enfants de chœur de l'époque se rappellent-ils que la quête de ce jour là était exceptionnellement fructueuse. L'après-midi, la place de l'église était noire de monde pour le bal qui pouvait durer jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Un ou deux étals de forains installés dans un coin de la place proposaient des jouets et des friandises. Longtemps, le bal se déroula à même le sol de la place jusqu'à ce qu'on y installa un plancher entouré d'un grillage pour en maîtriser l'entrée devenue payante : il fallait bien payer, en sus des musiciens pris en charge par le produit de l'aubade réalisée la veille par les conscrits, la location du plancher.

Pendant très longtemps, le même orchestre carmausin « les foulards bleus », anima les bals de la Saint-Blaise. On se souvient aussi de Raynal et son orchestre qui leur succéda avec, à la clarinette, M. Issanchou, l'inséminateur naucellois et Roland de Lestrébaldi à la batterie.

Aujourd'hui, le bal de la fête de la Saint-Blaise se tient le samedi soir et toute la nuit.

Le dimanche, la messe est célébrée dans l'église de Meljac par le Père Vernhes et la plupart des habitants de Meljac et alentours se retrouvent pour le petit-déjeuner ou le déjeuner « aux tripous » servi à la salle des fêtes par le comité d'animation.



« LA REVOLUTION A MELJAC : l'attaque du château - 18 février / 12 mars 1790 »

Le 18 février 1790, le Château de Meljac, propriété de la famille Crespon, fut attaqué par une bande de pillards venue du Tarn voisin (Moularès, Valence) et renforcée de vagabonds d'alentours. La bande était commandée par un nommé Chatard Jean-Pierre de Moularès et par son lieutenant, un certain Briaille du village voisin de La Malric et comptait parmi d'autres dans ses rangs, Fabre de Moularès, Guq de Cres-toules, paroisse de Lentin, Rouquan de la Roucanie, paroisse de Tréban et Teyseyre du Clot de Meljac.

Quelques habitants de Meljac conscients du danger, se précipitèrent à l'église pour sonner le tocsin, appeler du secours et s'opposer aux attaquants. Les pillards s'empressèrent alors de couper les cordes des cloches pour retarder les secours et après avoir saccagé le château, ils s'enfuirent en emportant leur butin ainsi que les dépouilles de leurs camarades tués dans la bataille qui les avaient opposés aux habitants de Meljac.

Ils se réfugièrent à La Malric pour se partager le butin. C'est là que les rattrapèrent les gardes nationales de Valence et de Lédergues lancés à leur poursuite.

Quelques uns d'entre eux faits prisonniers par la garde nationale, furent fusillés au hameau voisin du Puech. Les habitants de Meljac, sous la conduite de Crespon, seigneur de Meljac, amenèrent leurs prisonniers à Rodez. C'est ainsi que le 12 mars 1790, quatre d'entre eux, Fabre, Guq, Teyseyre et le chef de bande, Chatard, furent jugés prévôtalement, condamnés et pendus le même jour, tandis que Marie-Anne

Teyseyre, sœur de Teyseyre du Clot fut condamnée à six mois d'emprisonnement ainsi que l'indique le contenu du jugement, tel qu'il fut « imprimé au nombre de deux cents exemplaires, & affiché au lieu de Meljac & par-tout où besoin fera prononcé et publié » Le saccage du château de Meljac fut le dernier épisode mais le plus sérieux et sans doute le plus violent de ce que Daniel Crozes rassemble sous le titre de « la flambée des châteaux » dans son ouvrage « La Révolution en Ségala ». Huit châteaux furent en effet attaqués en l'espace de 5 jours, du 13 au 18 février 1790 avec le Fraysse près de Boussac, Castelmary, Villelongue et La Planque, le 13 février ; Le Bosc, le 14 ; l'Abbaye de Bonnetcombe le 15 ; le château de Jalenques le 16 et Meljac le 18.

# JUGEMENT PREVOTAL ET EN DERNIER RESSORT,

DU 13 MARS 1790.

Qui condamne JEAN-PIERRE CHATARD, du Village de Potac, voiffe de Moularès, ANTOINE FAFRÉ dit SERIN, dud. Moularès, NOEL CUQ, Huiffier à Crestoulès, & JEAN TEYSSEYRÉ, du loge du Clot, Parroisse de Meljac, à eux pendus, MARIE-ANNE TEYSSEYRÉ fille à être enfermée au Château d'Auffonne pour six mois.

CLAUDE DE CAIBOULAS, Écuyer, Chevalier de Saintouis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Prévôt-Général des Marchés au Département de Haute - Guyenne.

LESEPT M. le Procureur du Roi en la Maréchaussée, à la résidence de Rodez, Demandeur pour crime d'Attouppement avec port d'armes & rapolation des meubles & effets du Château de Meljac.

Contre Louis Jean-Pierre Chatard, Noël Guq, Antoine Fabre dit Serin, Jean Teyseyre & Marie-Anne Teyseyre sa sœur, & Jean Bataquian du village de la Rocanie, accusés.

Vu par nous Prévôt-Général susd. l'entière procédure commencée à la Requête d. Procureur du Roi, contre les susd. accusés, etc.

... et, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres devant de la porte de ladite Eglise, où il sera mené par led. Exécuteur, & l'ayant à genoux, déclara, que témérairement & manuellement il a expolié le dit château, & essayé d'enfoncer la porte de l'Eglise dud. Château, qu'il s'en repent, demande pardon à Dieu, à la Nation, au Roi & au Peuple, & avoue en son cœur & condamne à être pendu & étranglé, jusqu'à ce que mort s'en suive, sans pitié, pour ces chefs & sans excuse par led. Exécuteur sur lad. place du dit Château avec égard aux sans justifications, proposés led. Guq & Teyseyre déclarant non pertinents & inadmissibles, les avens d'avis & déclarations d'aucun



JUGEMENT du 13 mars 1790  
(attaque du château de Meljac - 18 février 1790)

**JUGEMENT PREVOTAL et EN DERNIER RESSORT du 13 mars 1790 qui condamne Jean-Pierre Chatard du village de Potac, paroisse de Moularez, Antoine Fabre dit Serin dud. Moularez, Noël Cuq, huissier de Créftoules et Jean Teysserre, du village du Clot, paroisse de Meljac, à être pendus, Marie-Anne Tesseyre fille à être enfermée au château d'Auffonne pour six mois.**

Claude de CAMBOULAS, écuyer, chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-colonel de cavalerie, Prévôt-Général des maréchauffées au Département de Haute-Guyenne.

Entre Monsieur le Procureur du Roi, en la Maréchauffée, à la résidence de Rodez, demandeur pour crime d'attroupement avec port d'armes et spoliation des meubles & effets du Château de Meljac.

Contre les dits Jean-Pierre Chatard ; Noël Cuq ; Antoine Fabré dit Serin ; Jean Teyfferré & Marie-Anne Teyfferré, sa sœur, & Jean Rouquan du village de la Rocanie, accusés.

Vu par nous Prévôt-Général, l'entière procédure commencée à la Requête dud. Procureur du Roi, contre les susnommés, &c.

Par notre présent Jugement, de l'avis de la Cour Prévotiale, vu les charges, informations & entière procédure infruite à la Requête du Procureur du Roi de la Maréchauffée, contre lefd. Jean-Pierre Chatard ; Antoine Fabré, dit Serin, Jean Rouquan ; Noël Cuq ; Jean & Marie-Anne Teyfferré, accusés & prisonniers ; Oui le rapport du procès publiquement à l'Audience, le Procureur du Roi en ses conclusions defd. Accusés en leur cause ; Oui pareillement Me. Bertrand, leur conseil nommé d'office, avons déclaré & déclarons led. Chatard dûment atteint et convaincu de s'être rendu le 18 février dernier, au Château de Meljac, à la tête d'environ vingt-huit brigands armés de fusils, de lances & de poignards, d'avoir entièrement expolié led. Château, d'avoir forcé le Métayer du Sr. de Vinhes, Seigneur dud. Meljac, d'atteler les bœufs à deux charrêtes, d'y avoir chargé avec les fud. Brigands, les fud. meubles & effets, de les avoir fait transporter au village de la Malric, d'avoir dit publiquement pendant le dit pillage, qu'il avoit des ordres dans la poche qui l'autorisoient à dévaler et piller tous les Châteaux des Seigneurs, & qui lui enjoignoient de porter la tête de tous les Nobles à Paris, & d'avoir enfoncé dans l'intérieur du Château, avec des haches, les portes des placards & armoires. Pour réparation de tout quoi l'avons condamné & condamnons à faire Amende honorable nud en chemise, la corde au col, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, au devant de la porte principale & entrée de l'Eglise Notre-Dame-du-Pas, ayant un écriteau devant & derrière portant ces mots, **CHEF DES BRIGANDS ET PERTURBATEUR DU REPOS PUBLIC**, où il fera mené par l'Exécuteur de la Haute-Justice, & là, étant tête nue & à genoux, déclarera que fauffement & malicieusement il a publié, lors du fuddit pillage, qu'il avoit de pareils ordres, & que témérairement & malicieusement il a expolié ledit Château, qu'il s'en repéte & qu'il en demande pardon à Dieu & à la Nation, au Roi & à la Justice ; l'avons en outre condamné & condamnons à être pendu & étranglé jusqu'à ce que mort s'enfuive, par ledit Exécuteur à une potence qui, pour cet effet, sera dreffée sur la place du Bourg de cette Ville. Avons déclaré & déclarons ledit Fabré dit Serin, dûment atteint et convaincu d'avoir été du nombre des fudits Brigands, armé d'un poignard & d'avoir enfoncé avec une hache les portes des placards & armoires dud. Château, & d'avoir effayé d'enfoncer la porte principale de l'Eglise dud. Meljac, pour empêcher le Carillonneur de sonner le tocsin, & ce pour appeler du secours ; d'avoir aidé à charger lefdites charrêtes des fudits meubles & effets. Pour réparation de tout quoi, l'avons condamné & condamnons à faire Amende honorable nud en chemise, la corde au col, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, au-devant de la porte de ladite Eglise, où il sera mené par led. Exécuteur, & là étant détenu à genoux, déclarera, que témérairement & malicieusement il a expolié led. Château & effayé d'enfoncer la porte de l'Eglise dud. Meljac, qu'il s'en repéte, en demande pardon à Dieu, à la Nation, au Roi & à la Justice ; l'avons en outre condamné & condamnons à être pendu & étranglé, jusqu'à ce que mort s'enfuive, à une Potence qui, pour cet effet sera dreffée par led. Exécuteur sur lad. Place du Bourg. Et sans avoir égard aux faits justificatifs proposés par lefd. Cuq & Teyfferré, les déclarant non pertinents & admissibles, les avons déclarés & déclarons dûments atteints & convaincus de s'être trouvés avec les fudits Brigands, led. Cuq armé d'un fusil, & led. Teyfferré d'une lance, d'avoir participé au fuddit pillage. Pour réparation de tout quoi, les avons condamnés & condamnons à être pendus & étranglés, jusqu'à ce que mort s'enfuive, à une Potence qui sera dreffée à cet effet sur lad. Place, & sans avoir égard aux dépositions d'Antoine Alary, fidèle Témoin de la continuation d'indormation, icelle rejetant & par voye de fuite font récolement & confrontations faits à lad. Marie-Anne Teyfferré, l'avons déclarée et déclarons dûment atteinte & convaincue d'avoir ramassé, après le pillage & la disparition des Brigands, quelques modiques effets que lefd. Brigands avoient laissés hors dud. Château en se retirant, & l'en avoir été trouvée nantie lors de son arrestation. Pour réparation de tout quoi l'avons condamné & condamnons à être renfermée au Château d'Auffonne pendant l'espace de six mois : avons renvoyé & renvoyons led. Rouquan à un plus amplement enquis pendant l'espace de trois mois ; ordonnons qu'il tiendra prison clause jusqu'au dit terme complet & révoqué, & que l'information sera continuée contre lui, s'il y a lieu, à la Resuète du Procureur du Roi. Ordonnons qu'après l'exécution, lefd. Chatard, Fabré, Cuq & Teyfferré seront livrés à leurs Familles, si elles le requièrent, autrement inhumés en la forme ordinaire & difant, quant à ce, droit sur les Requêtes en intervention de Noble Paul-Auguste de Crefpon de St. Senin, & Jean-Gervais-Auguste de Crefpon de Bladeng frères, avons condamné lefd. Chatard, Fabré, Noël Cuq, Teyfferré & Marie-Anne Teyfferré aux dépens du Procès envers ceux qui les ont exposés : Ordonnons que notre Jugement sera imprimé au nombre de deux cents exemplaires, & affiché au lieu de Meljac & par-tout où besoin sera. Jugé à la Chambre du Conseil, à Rodez ce douze Mars mil sept cent quatre-vingt-dix, CUSSAC, Rapporteur, ENJALRAN, Lieutenant-Criminel, CAMBOULAS, SECOND, BALDIT, AZEMAR, PLANARD, JULIEN, VAISSE, DE VILLARET, Affeffeur, MAYMAC & DIDOLS, Conseillers. signés.  
Collationné, VERLAC

Le présent Jugement a été mis à exécution ledit jour. A Rodez, de l'Imprimerie de Marinevic, Maître-ès-Arts, Imprimeur du Roi



Pâques est probablement avec Noël qui marque la naissance du Christ, la fête religieuse la plus importante de la religion catholique, puisqu'elle commémore la résurrection de Jésus Christ. Aujourd'hui, à l'image de Noël, Pâques est devenue aussi une grande célébration populaire associant rites religieux et gadgets profanes. C'est la fin de l'hiver, la fin aussi du carême et de ses contraintes d'abstinence. C'est le temps du renouveau : l'Eglise célèbre la résurrection du Christ, le paysan le réveil de la terre. On a béni les rameaux avec plus ou moins de vent et abordé la semaine sainte avec ses offices des jeudi et vendredi saints. Il aura fallu aussi se préparer à faire ses Pâques en allant «à confesse» «nos cal far lessiva per poder ganhar Pascas !» (nous devons faire la lessive pour pouvoir gagner Pâques). On étrennera le jour de Pâques les habits neufs, costume, manteau, robe et chapeau, qu'on aura commandés chez le tailleur quelques semaines plus tôt. Les hommes rendront visite au coiffeur ou au voisin qui fait office de coiffeur.

« Joyeuses Pâques ! » sonnent les cloches,

le jour de Pâques à Meljac et en Aveyron comme dans tout le monde chrétien. Elles sont parties 3 jours à Rome dit la légende, pour être bénies par le Pape et sont revenues, le matin de Pâques, chargées de friandises et d'œufs en chocolat qu'elles ont semés ici ou là dans les jardins durant leur voyage de retour et que les enfants vont rechercher fébrilement. La tradition d'offrir des œufs est des plus ancienne : œufs semés par les cloches pour les enfants ou œufs quêtés par les enfants de chœur dans les maisons de la paroisse ; on disait alors que les enfants de chœur « passaient l'omelette ».

On en a fini des jours maigres, on va pouvoir « mettre les petits plats dans les grands » car depuis le mercredi des Cendres, on fait Carême en observant religieusement la prescription du maigre : morue, lentilles, haricots et châtaignes ont fait l'ordinaire. Il faut dire que jusqu'à avant la guerre de 40, le dimanche de Pâques était l'un des rares jours au cours desquels, les gens de la campagne s'autorisaient à manger de la viande de boucherie, le plus souvent du bœuf gras qu'ils appelaient alors « la car de vila » (la viande de ville), pour signifier le caractère rare et riche de ce met, pour eux.

Cette tradition «des bœufs de Pâques » était particulièrement présente notamment en Ségala, Lévézou et dans les Monts d'Aubrac; elle y demeure encore vivace. Ainsi, à Laguiole, à Espalion, à Lacalm ou à Mur de Barrez, la présentation des bœufs de Pâques avait lieu en ville, le matin de la foire. On exposait les paires de bœufs, enguirlandés et enrubannés, avec des rameaux attachés aux cornes comme ceux que l'on met aux plus belles vaches pour la transhumance. C'étaient des bœufs de travail de quatre ans, dressés à marcher ensemble, dont certains pesaient plus d'une tonne et faisaient la fierté des éleveurs. Chaque boucher en exposait une ou deux paires. Elles étaient toutes rassemblées sur la place du village, ce qui permettait aux habitants de les comparer. Sans qu'un véritable concours soit organisé, la paire de bœufs de Pâques la plus belle était désignée. On disait : « C'est tel boucher qui présente les plus beaux bœufs de Pâques, ce sont ceux élevés par M. Untel ». Et pour Pâques, c'est chez ce boucher là qu'on irait de préférence acheter son morceau de bœuf ...

La tradition du bœuf gras de Pâques, non seulement n'a pas disparu en Aveyron mais, depuis une dizaine d'années, semble faire l'objet d'un certain renouveau. C'est ainsi que des manifestations de type foires expositions sont nées comme à Baraqueville, à Laguiole, à Naucelle... pour faire vivre cette tradition ; le double objectif étant de fédérer tous les partenaires pour mettre en avant la filière viande, et de créer une vraie fête locale.

Ainsi le bœuf gras, promené traditionnellement en cortège à la fin du Carême, signe aussi la fin du jeûne, et l'arrivée du printemps..



*« PRAIRIES ET PATURAGES EN AVEIRON »  
d'après Amans-Alexis Monteil (1769-1850).*

*« ... Prairies.*

*Les fourrages sont assez abondants au nord du Département (1). Il y en a moins dans les pays calcaires du centre. Le sud n'offre qu'un petit nombre de prairies.*

*L'usage de faire pâturer les prés trop avant le printemps, contribue à leur dégradation. Le jonc, les mousses, les buissons, les prunelliers épineux, l'ajonc, le genêt, la ronce à fruit noir, et surtout les taupes, préjudicient aussi beaucoup à la récolte du foin (2).*

*Les prairies artificielles commencent à prendre faveur. Plusieurs particuliers ont fait des essais heureux. Si jamais cette nouvelle manière de cultiver devient générale dans le Département, elle fera la splendeur de son agriculture ».*

*« ... Pâturages.*

*Il y en a de deux espèces : ceux destinés au gros bétail, et ceux où ne peuvent pâturer que les bêtes à laine.*

*Les pâturages du gros bétail sont placés, dans le système actuel de l'agriculture du Département, au nombre des possessions les plus précieuses d'une ferme.*

*L'hiver a consommé presque tous les fourrages,*

*le retour du printemps réveille la préférence du bétail pour l'herbe naissante ; alors les bœufs maigrissent, et leur santé souffrirait si on ne leur faisait paître l'herbe fraîche, le bouvier les mène au pâturage qui leur est réservé et qu'ils ne quittent qu'après la fauchaison des prés. Les vaches et les juments ont aussi leurs pâturages : elles vont encore dans ceux des bœufs, quand ceux-ci les ont abandonnés, et leur succèdent de même dans la dépâissance des prairies. Les bêtes à laine ont pour pâturages ceux du gros bétail, quand il les a quittés, les prairies hautes et sèches, les landes des domaines, et les éteules ainsi que les jachères (3).*

*(1). Les Monts d'Aubrac*

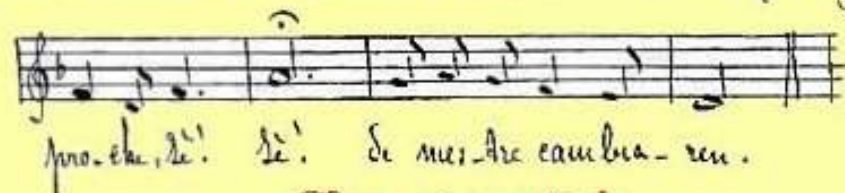
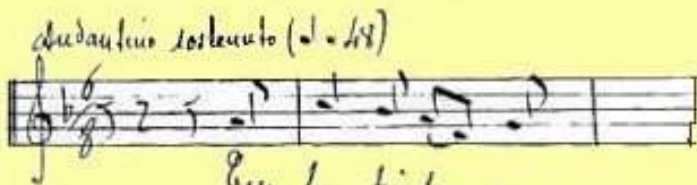
*(2). La crête de coq, 'Rhinantus crissa galli', appelée dans le Département 'tortoriexe', passe pour très préjudiciable aux prairies. Elle mange, dit-on, 'le foin jusque dans la grange. Voici ce qui a donné lieu à ce préjugé du pays : la crête de coq ne vient ordinairement que dans les mauvais prés ; sa végétation étant plus hâtive que celle des autres graminées, cette plante se trouve sèche au moment de la fenaison ; portée dans la grange, elle se réduit en poussière et le fourrage diminue du volume qu'elle occupait ».*

*(3). Eteules : chaume qui reste sur place après la moisson.*

Extraits sélectionnés par Meljac.Net de la « Description du Département de l'Aveiron », Tome II, édition Carrère à Rodez, 1802.

Le 18 mai 2010 - "A La Une de Meljac.Net"

## Pastourèlo de Sent-Jan



*Tinto, tinterelle!*

*De seil abaisse-toi: fais que Saint-Jean s'approche!*

*De maître nous changerons.*

puisqu'il leur avait permis de le gagner sur ses terres. Mais peu à peu, les valets chevronnés prirent plus d'indépendance, n'hésitant pas à affirmer nettement leurs prétentions et à rabrouer un maître trop tracassier. Cependant les rapports normaux entre maîtres et domestiques étaient empreints de confiance mutuelle. En cas de maladie par exemple, la maîtresse de maison soignait le valet malade comme un membre de sa propre famille. La nourriture destinée au personnel s'est aussi notablement améliorée au cours du siècle. Cependant chez les patrons les plus durs il y avait encore en 1900 le pain des maîtres et celui des valets, chacun mangeant à une table distincte. Tradition plus que brimade bien souvent, car les menus des patrons demeuraient encore bien peu attrayants. Les gages des valets et des servantes ne cessent de s'améliorer en deux ou trois générations. En 1860, un « bouriayré » (maître valet) ne gagnait que trois cent cinquante francs, un valet ordinaire deux cents, une servante confirmée cent cinquante francs. Quarante ans plus tard un maître valet des environs de Rodez travaillant avec sa femme à la ferme peut prétendre à neuf cents francs. Le premier berger responsable de la traite gagne six cents francs, les servantes deux cents à trois cents. Devant les exigences du personnel les gros propriétaires tentent un système de « participation » avant la lettre. Le maître valet perçoit une sorte de prime calculée sur tous les bénéfices de la ferme. Aux autres on ne donnera qu'une gratification sur les récoltes aux quelles ils auront directement contribué... »

Extraits choisis par Meljac.Net de « LA VIE QUOTIDIENNE EN ROUERGUE AVANT 1914 » de Roger Bêteille » ( paru aux éditions HACHETTE en mai 1973, réédité en novembre 2006 aux éditions CAIRN). Roger Bêteille, né à Rodez en 1938, a passé son enfance et son adolescence à Naucelle. Agrégé, Docteur es lettres, professeur honoraire de l'Université de Poitiers, il est l'auteur d'ouvrages universitaires et d'essais (la chemise fendue, l'Aveyron au XXème siècle, Eros en Rouergue...) et de romans parmi lesquels « l'orange aux girofles, les chiens muets, Clarisse, la chambre d'en haut, la maison sur la place, la rivière en colère... » Le dernier en date, « Noces bourgeoises » est paru en octobre 2009 aux éditions du Rouergue.

« ...Le personnel sédentaire quitte la ferme à la Saint-Jean selon les us et coutumes du Pays. Dans les mois qui précèdent, les loues donnent lieu à de pittoresques rencontres entre patrons et valets de ferme. C'est l'occasion de dire franchement ce que l'on pense tant du côté des domestiques que chez les patrons. Les marchandages redoublent d'acharnement quand il ne reste plus que quelques francs d'écart entre les deux positions. Le patron se défend alors de pouvoir aller plus loin, tente de faire parler le vin, puis finalement lâche des arrhes, le « binatge ». Mais jamais un domestique n'acceptera « d'entrer dans une maison » sans aller juger sur place des conditions de travail, de la nourriture et de l'accueil de sa future patronne. La loue se tient d'habitude en début de semaine. Très tôt le matin, hommes et jeunes gens se pressent sur la place du bourg. Ils se présentent en tenue de travail : pour les moissonneurs, grand chapeau, « copel de gabelo » sur la tête, faucille au poing, pierre à aiguiser dans son étui accroché à la ceinture. Ils peuvent aussi souligner leur intention en ornant le chapeau ou la boutonnière d'un épi.

Après la discussion on boit un verre de vin rouge à l'auberge, le propriétaire verse quelques sous d'arrhes et l'équipe part aussitôt vers les champs à moissonner qu'on aborde en chantant.

Pendant longtemps l'attitude de ce personnel domestique besogneux et mal rémunéré concorda bien avec la tonalité d'un système patriarcal rigide. N'affirmait-on pas que le maître pouvait compter sur le pécule de ses valets en cas de difficultés,



Perchée au dessus du village de Castelpers à Saint-Just-sur-Viaur, au confluent du Céor et du Giffou, la chapelle de Notre-Dame du Roc s'élève au sommet d'un rocher qui surplombe à pic les deux vallées de près de deux cent mètres. Notre-Dame du Roc est l'un des plus anciens sanctuaires du Ségala et remonte à plus de 10 siècles. Son abside semi-circulaire à bandes lombardes (cf. vue extérieure ci-contre de la chapelle du Roc avec l'avancée en forme d'hémicycle décorée de pilastres de faible saillie) signe son appartenance à l'art préroman.

Perchée au dessus du village de Castelpers à Saint-Just-sur-Viaur, au confluent du Céor et du Giffou, la chapelle de Notre-Dame du Roc s'élève au sommet d'un rocher qui surplombe à pic les deux vallées de près de deux cent mètres. Notre-Dame du Roc est l'un des plus anciens sanctuaires du Ségala et remonte à plus de 10 siècles. Son abside semi-circulaire à bandes lombardes (cf. vue extérieure ci-contre de la chapelle du Roc avec l'avancée en forme d'hémicycle décorée de pilastres de faible saillie) signe son appartenance à l'art préroman. Comme la chapelle de Roucayrol qui du haut de la colline du Sérayet de Saint-Just domine la vallée du Viaur à la frontière du Tarn et de l'Aveyron, la chapelle du Roc apparaît comme un site défensif refuge pour garder la vallée et un lieu de prière

pour faire barrage au développement en Rouergue des idées nouvelles du Catharisme en provenance de l'Albigeois. Rempart temporel et spirituel contre l'invasion de l'hérésie cathare, la statue de Notre-Dame du Roc, à l'intérieur de la chapelle, représente la Vierge écrasant des serpents noirs. L'« Histoire » dit qu'en cet endroit, avait été édifié vers l'an 1000, avec cette chapelle, un château, siège du seigneur de Castelpers, maître de la région. Une légende naquit alors autour de ce château, faisant intervenir Sainte-Foy de Conques qui fait l'objet en Rouergue d'une immense dévotion. La légende raconte qu'un chevalier bon chrétien, injustement retenu prisonnier au château par le seigneur de Castelpers, demanda et obtint du dit seigneur une « permission de sortie » qu'il mit à profit pour aller prier Sainte-Foy à Conques. Revenu dans sa prison à Castelpers et ayant repris ses fers, Sainte-Foy lui apparut qui organisa son évasion : saut par la fenêtre dans le précipice, réception sans encombre sur la terre ferme, prise en charge sur un âne lui permettant d'échapper à ses poursuivants et rupture soudaine « comme du cristal », des fers qui l'entraient...autant de « miracles » accomplis par Sainte-Foy en faveur du pieux chevalier. C'est ainsi que la chapelle demeure le seul reste du fameux seigneur de Castelpers dont il est fait mention dans le « Livre des miracles de Sainte-Foy ». (\*)...

Ce n'est cependant pas le souvenir de ce miracle ni la dévotion à Sainte-Foy mais la vénération des fidèles pour la Vierge Marie qui fait qu'on vient encore aujourd'hui nombreux au Roc, se placer sous sa protection. La Vierge du Roc était « réputée pour sa compétence » dans la guérison des maux de gorge ; on s'y rendait le 3ème dimanche de juin\*\*\*. La foi s'inscrit aussi sur les ex-voto recouvrant les murs intérieurs de la chapelle et exprimant des vœux ou des remerciements.

De Castelpers, on accède à la chapelle par un sentier assez raide qui part du pied de la « Croix du pont de Castelpers » (voir ou revoir à ce sujet l'inventaire des croix de Meljac, croix n°9)

En venant de Meljac (\*\*), il convient de suivre la route par la Croix du Clot et le Martinesq puis le chemin qui prolonge la route du Martinesq jusqu'au Roc en passant par Subrigues (à noter qu'on peut apercevoir la chapelle à travers les arbres, à gauche en descendant la côte de Subrigues). On quittera ce chemin pour emprunter un sentier qui descend sur la gauche en face de la « Croix de chemin de Notre-Dame du Roc » (voir l'inventaire des croix de Meljac, croix n°17).

(\*) Le « Livre des miracles » (Liber miraculorum) de sainte Foy de Conques, écrit par Bernard d'Angers entre 1013-1020, s'attache à étudier les rapports entre tradition lettrée et tradition populaire. Bernard d'Angers y décrit des éléments du culte de sainte Foy et de ses miracles (dont ces évasions de prisonniers), qu'il avait initialement considérés comme suspects et "populaires". La légende dit par ailleurs qu'à Conques, les grilles du chœur de l'église abbatiale auraient été réalisées avec les fers des nombreux prisonniers qui tel celui de Castelpers, furent délivrés par l'intercession de Sainte-Foy..

(\*\*) On notera que ce chemin qui va de Meljac au Roc en passant par le Martinesq s'appelait (au moins en 1787) le chemin de Saint-Pierre ; la chapelle du Roc s'appelait alors « Saint-Pierre » tandis que l'église Saint-Blaise de Meljac portait le nom de « Notre-Dame ». On relira avec intérêt à ce sujet, sur le site de Meljac.Net et extrait des « Bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789 » de Grimaldi & Touzery, le chapitre n°553, consacré à Meljac).

(\*\*\*) Depuis quelques années, ce traditionnel pèlerinage du 3ème dimanche de juin s'est déplacé et se tient le plus souvent en juillet. Ainsi ce 11 juillet 2010, une messe est célébrée au Roc pour la paroisse de Saint-Just sur Viaur à laquelle se rendent traditionnellement, nombre de « voisins » Meljacois. A cette occasion est repris le traditionnel « Ave Maria en occitan » des pèlerins de l'Aveyron « ...O Mama pren nos per la man / Pelegrins de l'Avairon / Fai nos coneisser ton efanton / Pleno de gracia lo te demandan... » .



#### POUR ECARTER L'ORAGE... AUTREFOIS...

« SAINTE BARBE, SAINTE FLEUR,  
VIVE LA CROIX DE MON SAUVEUR !  
SAINTE MARIE-MADELEINE, PROTEGEZ-NOUS  
DU FEU, DU TONNERRE ET DE LA GRELE... ! »

Sous cette forme ou sous quelques autres variantes (\*), car la formule pouvait différer selon les régions et les villages voire les familles, à Meljac comme ailleurs, les femmes récitaient ainsi une prière pour éloigner la foudre en allumant dans les maisons les cierges bénits à la Chandeleur. Avec l'eau bénite rapportée de quelque cérémonie à la paroisse ou autre pèlerinage à Lourdes, on se signait, tourné vers l'extérieur de la maison ou l'on sortait de la maison pour en asperger le seuil et la cour voire les bâtiments alentours.

C'est que l'orage fait peur... Il faisait encore plus peur autrefois quand on ignorait tout des phénomènes électriques, des paratonnerres et de l'origine des éclairs et de la foudre. Les Gaulois ne redoutaient-ils pas que le ciel leur tombât sur la tête ? Pour expliquer la foudre et le tonnerre et conjurer le danger, l'homme, depuis la nuit des temps, a fait appel à des divinités, associant ces phénomènes à la colère

des dieux et aux châtiments qui en découlaient ou à des interventions sataniques : « Le Diable bat sa femme », « Dieu est en colère »... Longtemps, on a cru que la foudre se transformait en pierre pour frapper le sol avec force. On l'appelait alors, « pierre de tonnerre » ou « pierre de foudre », les confondant alors avec ces haches polies de la période néolithique trouvées fortuitement dans la nature. Considérant alors que la foudre ne frappe jamais deux fois au même endroit, on ramassait ces pierres pour les placer au plus proche de la maison à protéger, sous son seuil ou dans un mur, invoquant alors Saint-Pierre : « Pierre, Pierre ! Garde-moi du tonnerre ! ».

On faisait par ailleurs appel aux cloches dans les villages pour éloigner l'orage. Dès que l'orage menaçait, le « campanier » (sonneur de cloches) se précipitait à l'église pour y sonner les cloches à toute volée ; les vibrations de leur son étant censées agir sur les nuages. On voit bien que nos ancêtres, et il n'est pas nécessaire de remonter bien loin, ne négligeaient rien pour se protéger de l'orage et que la première réaction du paysan face à l'orage, manifestation présumée démoniaque, était d'abord de recourir à la protection « magique » d'un ou plusieurs saints.

Sainte Barbe, Sainte Fleur, Sainte Marthe, Sainte Claire, Sainte Hélène, Sainte Marie-Madeleine, Saint-Pierre... et bien d'autres sans doute ; mais c'est Sainte Barbe qui semble, dans la croyance des Hommes, « la plus spécialisée et la plus compétente » contre l'orage. La légende raconte que Sainte Barbe mourut à Nicomédie (aujourd'hui Izmit en Turquie) vers l'an 235, décapitée parce qu'elle voulait devenir chrétienne, par son propre père qui fut aussitôt frappé par la foudre. Là serait l'origine de la dévotion populaire qui l'invoque contre les dangers de la foudre, du feu ou de l'électricité. Désormais, tous les corps de métier "jouant avec le feu", les mineurs, les carriers, les pompiers, les artificiers, les artilleurs... la prendront comme « patronne ».

Avec ou sans Sainte Barbe, tenons-nous à l'abri des orages ;  
ils ne manquent jamais de se manifester notamment en août, ces « fameux » orages d'après 15 août...

(\*) Parmi ces formules qui associent éventuellement à Sainte Barbe et à Sainte Fleur, d'autres Saintes :

« Sainte Barbe et Sainte Fleur, Implorez Notre-Seigneur - Partout où cette prière se dira, Jamais tonnerre ne tombera »  
« Sainte Barbe, Sainte Fleur La couronne de Notre-Seigneur - Quand le tonnerre tombera, Sainte Barbe nous protégera »  
« Sainte Marthe et Sainte Fleur, la Croix de Notre-Seigneur, Quand le tonnerre tombera, Sainte Marthe et Sainte Fleur nous garderont »  
« Sainte Barbe et Sainte Claire, vous qui avez participé à la Croix du Seigneur, éloignez de moi le tonnerre et les éclairs »  
« Sainte Barbe, Sainte Hélène, Sainte Marie-Madeleine, préservez-nous des éclairs, de la grêle et du tonnerre »  
« Sainte Barbe, Sainte Fleur, Vous qui protégez les pauvres pêcheurs, Si je le dis trois fois, Vous obtiendrez que l'orage ne tombe ni sur moi, ni sur personne »... ;

D'autres formules peuvent s'adresser directement à Dieu sans « intermédiaire » telle que : « O Dieu Tout-Puissant, protège-nous contre l'orage et calme nos frayeurs. Epargne nos maisons de la foudre et du vent. Préserve nos âmes du feu de l'enfer »...

## « MÛRES MÛRES »

*A Meljac, depuis la fin août, il se murmure que les mûres sont mûres...*

*Chacun de se précipiter le long des chemins sur les ronces qui bordent les champs, pour grappiller, voire pour faire une vraie cueillette des mûres dont on fera des confitures, des tartes et autres clafoutis ou de l'eau de vie... avant que l'arrivée des premiers signes du proche automne ou les tailles de haies ne les fassent périr.*

*C'est comme un avant-goût de la vendange et les enfants se barbouillent le visage de ces petits fruits noirs comme ils le faisaient avec le raisin au temps où l'on vendangeait à Meljac. L'été a été sec et les mûres sont mûres et bien sucrées mais elles auraient eu besoin de pluie pour grossir avant la «récolte»*

*La mûre est le fruit de la ronce commune, buisson épineux et particulièrement envahissant de la famille des « rosacées » et proche du framboisier, à ne pas confondre avec la mûre, fruit également comestible du mûrier, arbre de la famille des « moracées » que l'on trouve sous des climats plus chauds et dont les feuilles nourrissent les vers à soie.*

*La ronce commune que nous connaissons notamment à Meljac est un arbrisseau particulièrement vivace avec ses tiges souterraines qui produisent chaque année de nouvelles*

*tiges aériennes qui peuvent atteindre rapidement trois à quatre mètres de long et dont l'extrémité s'enracine pour produire encore de nouvelles tiges (\*). Chaque année, les agriculteurs taillent leurs haies faites entre autres de ronces, autour des champs et au bord des routes et des chemins sous peine de voir se constituer rapidement des ronciers, fourrés non maîtrisés et vite impénétrables. Les feuilles caduques sont composées de cinq à sept folioles. Les fleurs blanches ou blanc rosé mesurent deux à trois centimètres de diamètre. Mûrs, les fruits sont noirs bleuâtres ; la mûre elle-même se trouve constituée de multiples petites baies rondes dont la couleur passe du vert au rouge et au noir ; ces trois couleurs pouvant se retrouver sur la même mûre avant la totale maturité de toutes les petites baies.*

*Riche en tanin et en vitamine C, la mûre est susceptible d'être favorable à la prévention de la maladie cardio-vasculaire ; elle a des propriétés anti-oxydantes et contient de l'acide salicylique. Les feuilles sont parfois utilisées en tisane dépurative et astringente dans les états grippaux et contre les diarrhées...*

*Que voilà donc une « bonne médecine » !... Attention, cependant car « qui s'y frotte s'y pique ! ».*

**(\*)** Savez-vous que les ronces peuvent nous dire « le temps qu'il fera » ?

Comme les oignons qui se couvrent de nombreuses épaisses pelures, comme les pies qui construisent leur nid très haut dans l'arbre, les ronces des haies qui s'allongent plus qu'à l'ordinaire annoncent un hiver rude.

Le 12 septembre 2010 - "A La Une de MeljacNet"





## LE CIMETIERE DE MELJAC en 1888

Meljac.Net retranscrit ci-dessous les notes manuscrites relatives au transfert en 1888, du cimetière de Meljac historiquement situé autour de l'église, vers son site actuel ; notes prises à l'époque par le curé, M. Clergue(\*), ainsi qu'il en prit tout au long de son ministère à Meljac de 1883 à 1906

*Bénédiction du nouveau cimetière de Meljac par M. Albinet, curé de La Selve, le 13 décembre 1888*

*Depuis longtemps, les paroissiens de Meljac sentaient la nécessité d'éloigner le cimetière de l'église, à cause de l'humidité occasionnée*

*Déjà M. Calmels (\*), dès les premières années de son ministère dans la paroisse, en avait fait la proposition ; elle fut généralement acceptée. Le terrain fut choisi mais les entraves qui ne manquent jamais dans ces sortes d'œuvres étant survenues, le projet fut abandonné. Son successeur le reprit en 1885, un lambeau de terre de 1200 mètres fut acquis dans la propriété de Jean-Pierre Antide Bousquet au prix de 312 francs. Il fallut ensuite prendre toutes les formalités légales qui traînèrent en longueur. Enfin la commune ayant souscrit une somme de 300 francs pour l'achat du terrain et une somme de 700 francs pour les travaux, la paroisse s'étant engagée à faire le reste, on se mit à l'œuvre. On commença par l'extraction de la pierre. Ce soin fut confié au Sieur Sigal de Meljac au prix de 250 frs. Il fallut ensuite la faire transporter sur les lieux. Les habitants se chargèrent de ce travail avec un entrain digne d'éloges, tous à l'exception de deux ou trois y prirent part soit pour le transport de la pierre, soit pour creuser les fondations et le 22 octobre 1888, quatre ouvriers ayant à leur tête le sieur Lacroix de (illisible) de Calmont arrivèrent pour la construction du mur d'enceinte. Ce travail fut terminé sans désespérer le 24 novembre .*

*Le 13 décembre suivant, tous les prêtres du district à savoir ; M. Albinet curé de La Selve, M. Poujade, curé de Rulhac, M. Bousquet curé de St. Cyrice, M. Ravailla curé de Falguières, M. Reynès vicaire de Lédergues, M. Cellier curé de Lentin, M. Naves curé de St. Jean de Gastelpers, M. Calviac curé de St. Just, M. Rudelle curé de Centrès et M. Séguret curé de (illisible), neveu de M. Boudes (\*) ancien curé de la paroisse se réunissaient à l'effet de procéder à la bénédiction solennelle. Cette cérémonie fut très touchante, la veille on avait fait exhumer les restes de M. Boudes et placer dans une bière. Il est bon de remarquer ici qu'on retrouva parfaitement ces restes vénérés avec l'ornement qui les recouvrait. Le lendemain tous les prêtres vinrent pour la levée dans la cour du presbytère et les déposèrent dans l'église sur un catafalque merveilleusement orné par M. le curé de Rulhac. Après les prières habituelles, M. Séguret monta à l'autel et la messe fut chantée avec beaucoup de pompe en présence de toute la paroisse et de plusieurs étrangers.*

*Après la cérémonie de l'église, la procession s'organisa pour le cimetière. D'abord les petites filles avec une croix en tête, ensuite les petits garçons, un drap mortuaire tenu par les chantres, un autre par les membres du Conseil Municipal ayant à leur tête M. Enjalbert du Puech, maire ; le clergé avec sa croix, un drap tenu par M. les ecclésiastiques et une couronne portée par quatre enfants de chœur qui précédaient immédiatement le cercueil. Suivait le cercueil que portaient quatre Marguilliers. A la suite venaient deux draps tenus par quatre Marguillères et quatre femmes de la paroisse. Suivaient les hommes et les femmes. Les premiers entraient déjà au cimetière qu'à peine les derniers sortaient de l'église. Je ne dirai pas que le temps était splendide ; à cette époque de l'année on ne peut s'attendre qu'à des frimas, un vent du midi soufflait avec violence surtout à l'intérieur du cimetière, on était presque transi ; cependant la cérémonie se fit en bon ordre. On fit le tour du cimetière et M. le curé de La Selve procéda à la bénédiction tandis qu'on chantait les prières liturgiques.*

*Et maintenant que cette nouvelle demeure soit un vrai champ de repos pour tous ceux qui iront l'habiter. Que leur corps y repose en paix en attendant le jour de la résurrection... » (\*\*)*

Notes de Meljac.Net :

(\*) cf. ci-dessous : Les prêtres de Meljac (extrait de [www.meljac.net](http://www.meljac.net), la Paroisse)

1678..... Anthoine CLEMENT	1801..... Joseph BENOIT	1883/1906...CLERGUE
1740..... ..Anthoine JULIEN, docteur en théologie	1811..... Amans MOLINIER	1907/1921...Augustin GAFFARD
1764..... . CARCENAC	1825..... BOUDES	1921/1943...Amans ALBOUY
1770... .. Quintin GRIMAL	1842..... .RAVAILHE	1943/1963...François GUIRAL
1773/1798..Michel, Ignace AGRET « réfractaire »	1847..... CANCE	1963/1983...Joseph MOLINIER
1792/1801. .Louis ENJALBERT, "constitutionnel"	1873..... CALMELS	1983..... Henri VERNHES

(\*\*) En 1888, le cimetière de Meljac développe une superficie de 1200 m<sup>2</sup> (40 x 30). Le cimetière sera agrandi quelques années plus tard d'une bande de terre d'environ 200 m<sup>2</sup> ((7 x 30) qui correspond à l'allée de tombes au fond du cimetière, en haut (sépultures Albinet du Puech Issaly à Mouly de la Tapie). En 1946-48, le cimetière sera « réorganisé » (création des allées et alignement des tombes) dans sa configuration actuelle.

Journal de Marche du 24<sup>ème</sup> régiment d'artillerie - Journée du 3 juin

Les zentes ont été lourdes dans cette journée :

L'E.M. du 1<sup>er</sup> gr. zerd le 5<sup>ème</sup>/I<sup>er</sup> B

La 2<sup>ème</sup> B<sup>ie</sup> zerd

La 3<sup>ème</sup> B<sup>ie</sup>

La 4<sup>ème</sup> B<sup>ie</sup>

La 5<sup>ème</sup> B<sup>ie</sup>

La 6<sup>ème</sup> B<sup>ie</sup>



« 1<sup>ère</sup> GUERRE MONDIALE, 3 juin 1918 : EN DIRECT DES TRANCHEES »

En 2008, à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives a décidé de numériser et de mettre à disposition du public les archives de toutes les unités engagées dans ce conflit et de les ajouter sur le site Mémoire des Hommes. C'est ainsi que sont désormais librement accessibles les journaux des marches et opérations (JMO) de la Première Guerre mondiale (voir photo ci-contre du JMO du 24<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de campagne du 3 juin 1918). Chaque jour sont notifiés les faits, combats, manœuvres, travaux ou reconnaissances, accompagnés des objectifs visés et des résultats obtenus. Y figure également une rubrique « pertes » dans laquelle on trouve le nombre et les noms des tués, blessés ou disparus.

Meljac.Net en sa « UNE » de novembre 2009 avait effectué une première recherche test du journal des marches et opérations sur un habitant de Meljac Auguste Barthes, mort pour la France le 10 juillet 1915. A l'approche du 11 novembre 2010, Meljac.Net a recherché sur ce même « journal » le « dernier combat » d'Henri Alary, habitant de Meljac, décédé le 3 juin 1918 des suites de ses blessures de guerre et inscrit à ce titre sur le monument aux morts de notre village.

EXTRAIT du JMO du 3 JUIN 1918 :

«... Le 3 juin, journée pénible entre toutes ; le régiment devait donner la mesure de sa ténacité et de son héroïsme. De nombreux barages avaient été exécutés la nuit précédente mais au lever du jour, le calme régnait. C'est à ce moment que l'ennemi, s'infiltrant par le ravin de Missy aux Bois vers la Glaux, prend à

revers la droite de la Division qui doit se replier. C'est à ce moment que l'artillerie va protéger le mouvement en se sacrifiant, si nécessaire. Bien au dessus de la préoccupation de sauver le personnel ou le matériel, elle met le souci de retarder l'ennemi. C'est un combat continu qui fait l'admiration de notre infanterie, officiers et hommes de troupe et qui a contribué dans une large mesure à enrayer l'avance ennemie.

Suit alors une longue litanie de disparus, tués et blessés (plus de 50 au total, ce jour là), dont Henri ALARY, soldat au 24<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie, sixième batterie...

Henri Alary, né à Meljac le 25 janvier 1891, vient d'avoir 27 ans. Blessé le 3 juin 1918, son décès est constaté le même 3 juin à 20H 30 à Mortefontaine (Aisne), durant son évacuation en ambulance par Victor Hantard, officier d'administration, gestionnaire de l'ambulance onze du deuxième corps d'armée de la 35<sup>ème</sup> Division d'infanterie, par Eugène Legrand, sergent à la 2<sup>ème</sup> section d'infirmiers militaires et par Paulin Chaix, attaché comme le précédent à l'ambulance onze, ainsi qu'en témoigne l'acte de décès qu'ils établissent le 3 juin 1918 à 22 heures à Mortefontaine.



**« DICTONS DES NEIGES »**

*Un bon mois de décembre, c'est un décembre froid et enneigé. A Meljac on avait un peu d'avance et déjà ce 27 novembre 2010, le village s'est réveillé «tout blanc». Il est vrai que : A la Saint-André (30 novembre),  
La terre retournée,  
Le blé semé  
Il peut neiger.*

- *Un bon mois de décembre est effectivement, si l'on en croit nombre de dictons, un décembre froid et enneigé. Quand décembre est froid - Quand le neige tombe, En année féconde - Tu peux avoir foi.*

*En décembre froid - Laboureur a foi*

*Décembre de froid chiche - Ne rend pas le paysan riche.*

*Décembre aux pieds blancs s'en vient - An de neige est an de bien.*

*Froid et neige en décembre - Du blé à revendre.*

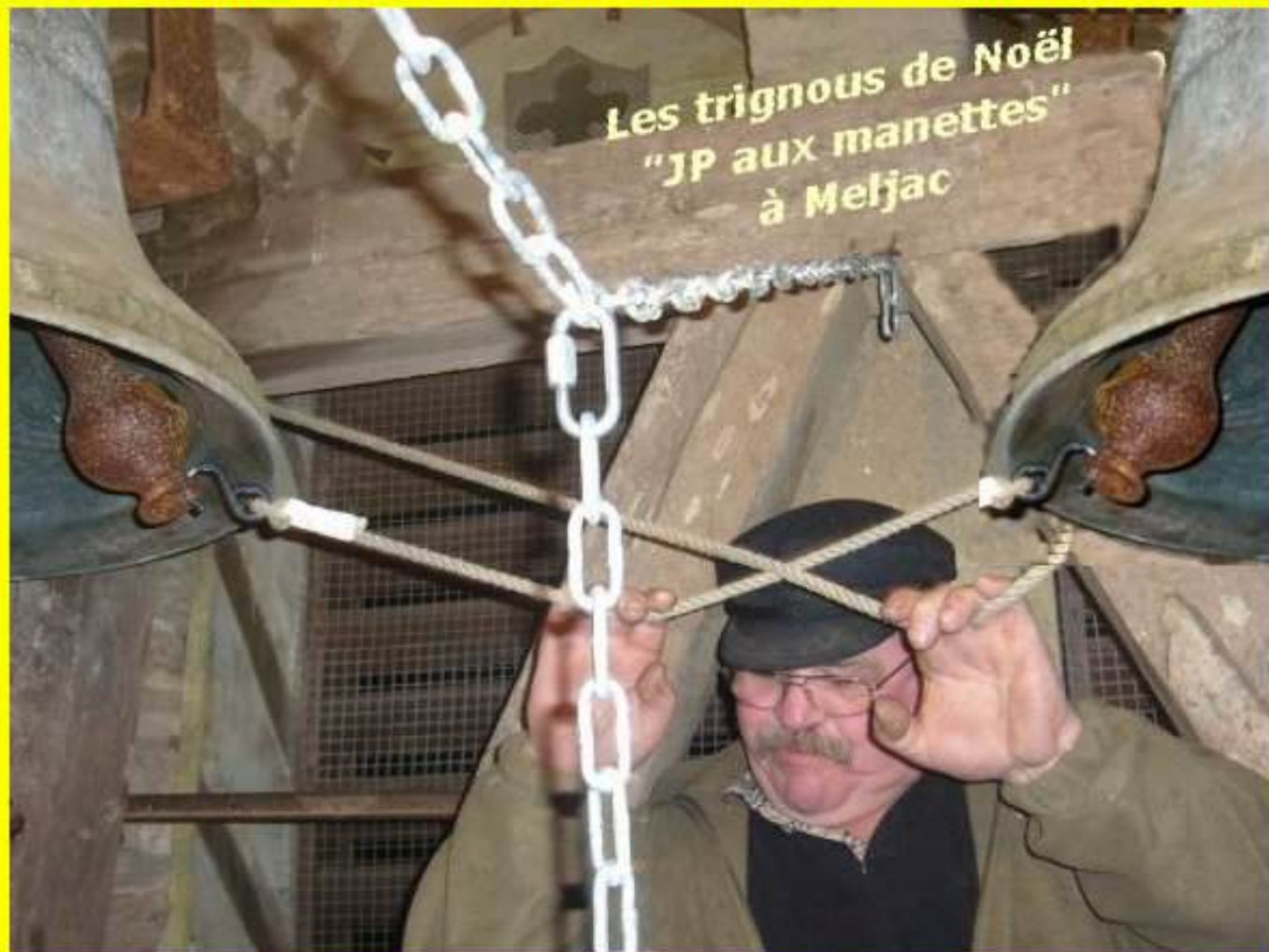
*Année de neige emplit le grenier - Année sans neige appauvrit le meunier*

*Neige qui tombe en temps qu'il faut - C'est or qui tombe et son prix vaut*

- *C'est que la neige est censée protéger contre le gel du sol en profondeur qui tuerait les graines mises en terre : Si décembre est sous la neige - La récolte elle protège / La neige au blé rend le même service - Que fait à l'homme une chaude pelisse Des neiges avec bon hiver - Mettent bien du bien à couvert .*
- *La neige serait aussi un enrichissement de la terre; sa fonte serait faite d'eau particulièrement propice à la germination printanière: Neige de décembre - Est engrais pour la terre / Neige avant Noël - Est fumier pour le seigle. / La neige qui tombe engraisse la terre. Les oignons deviennent gros - S'il neige sur leur dos. ...mais il n'en faut pas trop :*
- *Huit jours de neige, c'est fumure - Huit jours au-delà, c'est poison / Huit jours de neige = fumure - Huit jours de plus = pourriture. Neige huit jours, terre nourrit - Mais au-delà, terre appauvrit. / Huit jours de neige, c'est une mère - Plus, c'est une belle-mère*
- *A l'inverse, un temps trop doux et qui plus est, orageux en décembre fait « avorter » l'hiver et impacte l'année entière : S'il tonne en décembre - L'hiver sera manqué. / Quand en décembre il a tonné L'hiver est avorté. / Décembre trop beau - Eté dans l'eau Quand en hiver est été - Mais en été l'hivernée - Cette contrariété - Ne fit jamais bonne année.*
- *Les Saints bien sûr ont aussi en matière de météo, leur mot à dire ainsi : Lorsque Saint-Eloi (1er décembre) a bien froid, quatre mois dure le grand froid. Pour Sainte-Barbe (4 décembre) l'âne se fait la barbe (prend son poil d'hiver). Neige de Saint-Nicolas (6 décembre) donne froid pour trois mois. Quand Saint-Ambroise (7 décembre) tu vois neiger, de dix huit jours de froid, danger...Etc*

*Quant à prédire le temps qu'il fera, observons comme les anciens, le temps des calendes de janvier qui commencent le 13 décembre, dureront 12 jours et se termineront le 24 décembre. Le temps qu'il fera chacun de ces 12 jours est censé prédire le temps qu'il fera les 12 mois de l'année suivante : le 13 décembre donne le temps de janvier, le 14 de février, etc... Certains corrigent ces prévisions par ce qu'ils appellent les re-calendes considérant que le temps qu'il fera le 26 décembre nous éclaire sur les mois de novembre et décembre de l'année suivante ; le temps du 27 décembre, celui des mois de septembre et octobre...etc... Pas pire que la météo officielle, diront-certains...et ne perdons pas de vue que «la terre se réchauffe»?... même si « Neige de Saint-André peut cent jours durer ».*

« NOËL ... AU SON DES « TRIGNOUS DE MELJAC »...COMME SI VOUS Y ETIEZ ...»



*Comme si vous y étiez !...(\*)*

*Il vous suffit pour ce faire d'un clic sur « JP aux manettes » pour entendre de quelque soit l'endroit où vous vous trouvez, les cloches de notre village... C'est effectivement notre ami et adhérent Meljac.Net, Jean-Paul Massol (JP) qui, renouant avec l'ancienne tradition des trignous (\*) tel qu'il l'avait vu pratiquée par son grand-père, son oncle et son père, s'est installé au clocher de Meljac et nous offre « ce concert »... alors, JOYEUX NOËL !!!, en musique...*

notes meljac.net

**(\*)** Meljac.Net inaugure avec cette « UNE » une nouvelle « page » sur [www.meljac.net](http://www.meljac.net); page susceptible d'accueillir les séquences vidéo et/ou sonores que nous souhaiterions produire pour animer notre site et rapprocher (« comme si vous y étiez ») plus encore les meljacois et notamment les plus éloignés de Meljac, de leur village.

**(\*\*)** Les cloches (en occitan : trignou, trinhors, trenhon ou trinhon ) qui carillonnent. On parle aussi des calendes ponctuées par les cloches des églises qui du 13 au 24 décembre annoncent la venue du Messie. A Meljac on parle plus volontiers des « trignous », sonneries carillonnées autrefois par René Massol, le « campanier », carillonneur « en titre » de Meljac ; parfois assisté ou remplacé par son frère Ernest. C'était alors tout un art, une fois grimpé dans le clocher de faire tinter harmonieusement les trois cloches en appuyant avec le pied sur la pédale qui mettait en branle la grosse cloche centrale tout en tirant en mesure les ficelles qui mouvaient les battants des deux autres cloches.

Le 13 décembre 2010 - "A La Une de Meljac.Net"